

Smail Lalmas, président d'Algérie Conseil Export (ACE)

«Le plan d'action du gouvernement manque de chiffres et de délais d'action»

Le plan d'action du gouvernement a été adopté jeudi dernier à une écrasante majorité à l'APN. Défendant son programme, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, affirmera que 67% du PIB est réalisé en dehors des hydrocarbures : 9% proviennent de l'agriculture, 9% du BTP, 5% de l'industrie, 20% des services commerciaux, 17% de services non commerciaux et 7% de taxes. Ce sont les recettes qui sont tirées à 93% de l'exportation des hydrocarbures, selon lui, estimant qu'une amélioration est en cours, puisque les recettes hors hydrocarbures ont connu une

nette amélioration passant de 7,811 milliards de dinars en 2010 à 12,120 milliards de dinars en 2013. Réagissant à ces déclarations, le président de l'ACE ne cache pas son enthousiasme vis-à-vis de la concrétisation des mesures du gouvernement concernant le développement de la production nationale et des exportations hors hydrocarbures. Pour M. Lalmas, le sujet relatif à la diversification de notre économie est une revendication qui remonte à loin. Aujourd'hui, l'Algérie est contrainte à diversifier son économie pour s'assurer pérennité et stabilité.

Vous avez parlé de l'industrie comme alternative, je vous rappelle qu'on a parlé de plan de relance de l'industrie il y a juste 3 ans, depuis, nous sommes à notre 3^e ministre de l'industrie. Que devient ce fameux plan ?

L'amélioration de l'environnement des entreprises et le renforcement de la diversification de l'économie, quant à eux, passeront par l'appui du plan d'action portant sur une stratégie industrielle centrée autour du développement de zones industrielles

Ne pensez-vous pas que l'intérêt porté par les députés concernant le développement des exportations hors hydrocarbures ne vient pas un peu en retard ?

Mieux vaut tard que jamais. Cela dit, ce retard n'est pas uniquement celui des députés, mais aussi des responsables algériens et d'une bonne partie de la classe politique. J'espère juste que ce sujet soit évoqué avec insistance et plus souvent. D'ailleurs, j'en profite pour interpeller nos députés désireux de s'informer sur ce sujet de prendre attache avec notre association ACE, Algérie Conseil Export, où nous nous ferons un plaisir de les renseigner. Aujourd'hui, le Parlement algérien ne fait pas suffisamment contrepois au

tenir un rôle stratégique dans la région et contribuer à l'intégration économique entre l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne et l'Europe.

Le gouvernement a annoncé différentes mesures pour booster les exportations hors hydrocarbures lors de la dernière tripartite à laquelle vous avez pris part. Qu'elles étaient les propositions de l'ACE ?

L'Algérie exporte, et cela, depuis de nombreuses années, à peu près 2 milliards de dollars hors hydrocarbures, des produits composés essentiellement de dérivés des hydrocarbures. Cela nous renvoie aux différentes mesures prises par les pouvoirs publics pour développer les exporta-

pas d'interlocuteur unique capable d'orienter les PME et TPE, notre association Algérie Conseil Export a fait un certain nombre de propositions, dont la création d'un ministère du Commerce extérieur avec comme première action de faire un état des lieux de l'export en Algérie et qui, bien sûr, aura pour mission de préparer et mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de commerce extérieur. Il sera chargé de mettre en place les mesures propres à stimuler l'expansion économique hors de nos frontières, à assurer le développement des échanges extérieurs et à soutenir et accompagner le développement international des entreprises algériennes, en parfaite coordination avec les différents autres ministères. La création d'un comité interministériel composé de représentants des différents ministères directement ou indirectement concernés par l'export, présidé par le ministre du Commerce extérieur ou de son représentant, qui aura pour mission de répondre aux doléances de nos opérateurs, débloquent certaines situations dans des délais records et avoir un rôle consultatif et de veille. Nous appelons aussi à la réalisation d'études sectorielles pour alimenter la stratégie nationale de développement des exportations hors hydrocarbures, élaborée par le ministère du Commerce extérieur. Il a été question dans nos propositions de la création de «comptoirs Algérie» à l'international (pays ciblés) regroupant virtuellement, puis physiquement notre offre exportable, du rôle de notre diplomatie et de certaines institutions comme l'ANDPME dans l'effort de promotion des exportations hors hydrocarbures en Algérie. Je tiens aussi à vous dire que la contre-performance des secteurs hors hydrocarbures sur le marché international est imputée à la difficulté que rencontrent les PME pour grandir suffisamment ou s'organiser pour gagner en compétitivité à l'international, mais également à la culture entrepreneuriale des chefs d'entreprise qui ne conduit pas spontanément les PME à se projeter à l'international. La pénétration des marchés extérieurs oblige le producteur à assumer pleinement la responsabilité commerciale et ainsi avoir un monopole sur les marchés, afin de développer la stratégie d'exportation qui permettra aux entreprises d'exploiter ces techniques économiques et financières.

Dans ce contexte mitigé, l'Etat a le devoir d'organiser des stratégies au niveau des marchés extérieurs pour informer les chefs d'entreprise afin de les guider pour la sélection des pays appropriés. Qu'en pensez-vous ?

Concernant la responsabilité commerciale du producteur/exportateur algérien sur les marchés extérieurs, cela dépend en général du choix du mode de présence à l'international choisi par ce dernier. Vous devez savoir que nous avons trois modes de présence à l'international, le mode contrôlé ou direct, le mode concerté et le mode sous-traité. Pour le premier mode, effectivement,



la responsabilité de l'exportateur est totalement engagée. Cela dit, le choix de cette formule est souvent fait par des entreprises ayant beaucoup de moyens et une grande expérience de l'activité export et une bonne connaissance des risques. Pour les deux autres formules, la responsabilité est soit partagée ou bien complètement à la charge de l'acheteur, sachant que le choix de ses deux dernières formules est dicté essentiellement ou très souvent par le souci principal d'éviter un maximum de risques. Concernant le rôle de l'Etat pour l'accompagnement et le conseil à l'international de nos entreprises, il est indispensable et nécessaire pour la promotion des exportations, cela se fait pratiquement dans tous les pays.

Très souvent, les Etats chargent les ambassades, à travers ses missions économiques, ainsi que des organismes spécialisés et les Chambres de commerce de la mission de promotion des exportations via un accompagnement des entreprises sous forme de conseils, d'informations, d'organisation de rencontres avec des partenaires de pays ciblés, de veille économique pour les besoins d'observation et d'évaluation de la situation économique...

En Algérie, malheureusement, vous avez un établissement public comme ALGEX, une agence de promotion des exportations qui n'a pas de représentation au niveau national pour un travail de proximité, encore moins au niveau international, et ce, quand on sait qu'une agence comme UBI France, qui a la même mission, couvre toutes les régions de France, présente pratiquement partout dans le monde, s'appuyant sur plus de 3500 conseillers export nommés par décret du Premier ministre. Quant à nos ambassades, elles ne produisent pas d'informations, très souvent ne disposent pas de missions économiques. L'absence d'accompagnement sérieux et structuré des exportateurs algériens pénalise sur le volet compétitivité, qui est un facteur clé du combat pour la croissance et pour l'emploi. Cela est valable pour la compétitivité coût ou compétitivité hors coût sachant que l'un des facteurs principaux de la compétitivité hors coût est le « positionnement » du pays dans la compétition mondiale, d'où la nécessité d'une politique commerciale agressive, d'une stratégie bien définie et un

accompagnement de l'Etat pour justement se positionner sur l'échiquier international.

Sur un autre sujet, le ministre du Commerce, Amara Benyounes, s'est félicité récemment à Alger de l'avancement du processus d'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), prédisant que la partie algérienne préparait les réponses aux questions adressées par plusieurs pays membres dans le cadre des négociations. Comment voyez-vous cette adhésion ? Etes-vous pour ou contre ?

Il faut savoir que la principale fonction de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est de favoriser autant que possible la bonne marche et la liberté des échanges entre différents pays du monde. Les renseignements fournis par les responsables algériens lors de la dernière réunion relancent les négociations concernant l'adhésion de l'Algérie. Il est clair que pour un pays qui se porte bien économiquement, il a tout intérêt à adhérer à l'OMC pour bénéficier des largesses accordées en matière de liberté des échanges. Je m'explique : un pays exportant un bien pour lequel il possède un avantage comparatif a tout intérêt à adhérer au régime commercial de l'OMC, dont la logique repose sur l'accroissement des exportations dans le respect du principe de réciprocité. Mais l'Algérie est loin d'être un pays exportateur, elle reste un importateur par excellence. Elle a besoin d'un transfert de technologie pour entamer une production nationale diversifiée, qui nécessitera dans les premiers temps une forme de protectionnisme. Défendre la production nationale et notamment son industrie pour une période est une condition pour assurer son développement à l'avenir. Le libre-échange peut conduire facilement l'Algérie à une catastrophe. Car elle serait obligée de jouer avec des règles de jeu que lui imposent les membres de l'OMC. Alors que les pays industriels ont su protéger et sauvegarder leurs industries lorsqu'elles étaient fragiles. Après des années de protectionnisme, ils viennent maintenant demander l'ouverture de tous les marchés internationaux à leurs multinationales. L'Algérie n'a donc aucun intérêt à l'heure actuelle d'adhérer à l'OMC, nous n'allons en tirer aucun profit, pire encore, le peu d'entrepreneurs algériens qui activent actuellement vont se recycler en importateurs, et des exemples existent déjà. Ne soyons pas, encore une fois, victimes de nos choix.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR MOUNA A.

Reporters : Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont insisté à Alger, lors des débats autour du plan d'action du gouvernement, sur la diversification de l'économie nationale à travers l'exploitation de secteurs alternatifs, créateurs de richesses et d'emplois comme l'agriculture, l'industrie et les services. Quel commentaire faites-vous à ce genre de propositions émanant des députés ?

M. Lalmas : Je ne peux que me réjouir de cet élan d'intérêt émanant des représentants du peuple concernant l'économie de notre pays et la politique menée par le gouvernement Sellal. Je profite de l'occasion pour rappeler le rôle important que le député doit avoir dans la vie politique, économique et socioculturelle d'un pays. Il est à l'écoute de ses concitoyens. Il agit et parle au nom de l'intérêt général, il se fait l'écho des préoccupations de ses électeurs à l'Assemblée nationale pour faire progresser la législation et améliorer son application, il doit veiller à la bonne application de la loi et à l'évaluation des politiques publiques, en d'autres termes, tout simplement s'inquiéter de l'avenir du pays. Nous sommes malheureusement loin de cette mission noble. Pour répondre à votre question, le sujet relatif à la diversification de notre économie est une revendication qui remonte à loin et, aujourd'hui, l'Algérie est contrainte à diversifier son économie pour s'assurer pérennité et stabilité. Notre économie nationale reste excessivement dépendante des hydrocarbures. Elle est également dépendante de la volatilité des prix du baril sur les marchés internationaux, sans oublier la vétusté de nos installations pétrolières, qui ne nous met pas à l'abri des pannes techniques pénalisantes, et les actes de sabotage. Vous aurez

remarqué que le plan d'action du gouvernement est plutôt littéraire que technique, du déjà vu, pas de chiffres, pas de délais, absence de diagnostic et absence d'évaluation du plan ou programme passé. On ne peut pas continuer à tout refaire, à imposer des plans d'action et des mesures économiques nouvelles sans évaluer les mesures et plans passés, et surtout sans concertation large des vrais acteurs économiques et spécialistes des différents secteurs. Ce genre de comportement et cette manière de faire du gouvernement relèvent nettement l'absence d'une stratégie claire et d'une vision économique qui tienne la route, les nouvelles mesures le montrent très bien puisqu'elles reposent exclusivement sur le recours à des partenariats avec des opérateurs étrangers qui continueront à être sollicités pour accompagner notre développement national, ce qui dénote de l'incapacité du gouvernement à mobiliser les compétences et énergies nationales pour accompagner et asseoir le plan de développement. On peut, aussi, du coup, imaginer l'ampleur de la facture en devises fortes de ce nouveau plan Sellal. Un autre sujet m'a aussi interpellé dans les dernières mesures du gouvernement, c'est celui du nouveau rôle attribué à l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) qui se transforme en «pôle spécialisé» pour orienter les investisseurs potentiels vers des projets porteurs, les accompagner dans leur réalisation et leur fournir des conseils en matière d'organisation et de gestion. Je m'interroge sur la ressource humaine habilitée dont dispose cette agence apte à orienter nos investisseurs vers des projets porteurs ? A-t-on prévu des compétences au sein de l'ANDI pour dire que le projet X est plus porteur que Y ? A-t-on prévu des compétences pour accompagner les investisseurs dans la réalisation des projets ? A-t-on prévu des compétences pour conseiller les investisseurs dans l'organisation et le management ? J'imagine, encore une fois, que les experts étrangers seront de la partie.



spécialisées, des programmes d'assistance technique, mais aussi des fonds d'investissement publics aux PME. Il est, notamment, question de soutenir la mise en œuvre de la stratégie du développement agricole et rural, améliorer le climat d'investissement, en particulier pour les PME, et moderniser le secteur financier. Honnêtement, il faut sortir du discours électoral et revenir au discours de la pure et dure réalité, et se rendre compte et rendre compte aux Algériens du danger, notamment économique, qui guette notre pays, sachant que la ressource sur laquelle repose notre économie est en voie de disparition, rien n'a été fait malheureusement pour supporter l'après-pétrole.

pouvoir exécutif. Il doit redevenir un véritable lieu de pouvoir, parce que tout simplement, un Parlement soumis est dangereux pour l'avenir du pays. L'Algérie a besoin d'un Parlement renforcé, représentatif et crédible, les parlementaires, en associant la société civile, doivent défendre des causes qui dépassent les intérêts particuliers et rejoignent souvent l'intérêt général. Un Parlement fort, crédible et un gouvernement de qualité sont indispensables, aujourd'hui, pour mettre en place un plan ambitieux dont l'Algérie a besoin. Un plan qui redonnerait un peu de souffle à l'économie algérienne. Le pays se trouve actuellement en position lui permettant de réaliser de considérables potentialités économiques,

hors hydrocarbures qui ont vraisemblablement échoué. La question à se poser est de savoir pourquoi les mesures prises ne produisent pas les effets attendus ? Il se trouve que nos décideurs disposent d'un pouvoir pour faire voter des lois, imaginer des mesures et engager des réformes, mais très souvent, ils ne pensent pas à se doter et à s'appuyer sur des relais efficaces et des compétences capables de conduire ses réformes, d'où l'échec répété. L'ACE a effectivement participé à la commission en charge de la question relative à la promotion des exportations hors hydrocarbures de la 15^e tripartite, et partant du constat selon lequel les entreprises considèrent que le dispositif est illisible, complexe, qu'il n'y a